



Réunion du Groupe d'Experts

Exploiter le potentiel de la ZLECAf : le rôle catalyseur de la diversification économique et des technologies numériques innovantes

Rabat, Maroc, 19 et 20 novembre 2024

Note Conceptuelle

Contexte :

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), adoptée en mars 2018 et entrée en vigueur le 30 mai 2019 après le dépôt du 22ème instrument de ratification, marque une étape cruciale vers l'intégration économique de l'Afrique. En créant un marché unique pour les biens et services, elle facilite la libre circulation des personnes et des investissements, tout en ouvrant la voie à une Union Douanière Continentale. Avec 54 pays et plus de 1,3 milliard de personnes, la ZLECAf vise à accroître le commerce intra-africain, améliorer la compétitivité et promouvoir un développement économique durable. Elle permettra une diversification et transformation des économies des pays des deux régions et contribuera ainsi à répondre à leurs défis de développement structurels tels que la faiblesse de l'investissement, l'insécurité alimentaire et énergétique, ainsi que leur faible connectivité. L'adoption de la ZLECAf pose les bases d'une accélération de l'intégration commerciale, grâce à l'harmonisation et à la simplification des procédures du commerce extérieur, y compris la réglementation du commerce des marchandises et des services, des investissements, de la propriété intellectuelle et de la politique de concurrence.

La mise en place de la ZLECAf devrait augmenter le PIB africain, le commerce et le bien-être. Selon les estimations de la CEA, d'ici 2045, le PIB augmenterait de 0,5%, soit 55 milliards USD, les exportations africaines de 5%, soit 110 milliards USD, et le bien-être de 0,3%, soit 3 milliards USD. Bien que le commerce intra-africain représentait en 2022 14% des échanges totaux¹, la ZLECAf pourrait le faire croître de 34%, soit 130 milliards USD de commerce intrarégional additionnel. L'importance d'un espace économique intégré et solidaire est renforcée par les mutations mondiales et régionales récentes, comme la crise sanitaire mondiale, le rôle croissant des pays émergents, et les réformes institutionnelles, économiques et sociales nécessaires pour répondre aux besoins croissants des populations et aux défis climatiques. Une intégration renforcée, incluant la mobilité des facteurs, la coordination des politiques sectorielles, et l'harmonisation des cadres normatifs, améliorerait le pouvoir de négociation des États, l'attractivité des investissements, et la résilience aux chocs externes.

À court terme, les efforts des pays, du secteur privé et de la société civile doivent se concentrer sur l'opérationnalisation de la ZLECAf, en dépassant les accords commerciaux existants. Des outils adaptés aux conditions de production et aux préoccupations des États partenaires sont essentiels. Les politiques commerciales et stratégies économiques sous la ZLECAf doivent intégrer des mesures de

¹ UNECA. The AfCFTA, boosting regional integration through trade. August 2023.

résilience climatique, telles que la promotion de pratiques agricoles durables, l'investissement dans des infrastructures résilientes au climat et le soutien aux technologies vertes. La ZLECAf est un levier pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique en Afrique du Nord et de l'Ouest. L'intégration économique est impérative face aux mutations mondiales et régionales, y compris la crise sanitaire mondiale, l'influence croissante des pays émergents, et les réformes nécessaires pour répondre aux besoins croissants des populations. Une intégration renforcée améliorerait l'attractivité des investissements, les performances économiques et la résilience des pays et entreprises aux chocs externes.

La diversification économique pour renforcer l'industrialisation et accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf

L'Afrique du Nord et de l'Ouest, aux économies inégalement diversifiées, peuvent bénéficier immensément de la ZLECAf. Cette zone permet aux pays de diversifier leurs économies en développant des industries et services à plus forte valeur ajoutée. Souvent dépendantes de l'exportation de quelques produits de base, ces économies sont vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux et aux chocs économiques. La ZLECAf stimule le commerce intra-africain, réduit les barrières commerciales et encourage la diversification industrielle. Cela favorise une transition d'une économie basée sur les produits de base vers une économie axée sur l'industrie et les produits à forte valeur ajoutée, renforçant ainsi la résilience économique et le potentiel de croissance des pays de la région.

Le commerce intra-africain est davantage axé sur les biens semi-transformés et transformés (61% du total contre 38% pour le reste du monde), ce qui peut être approfondi par la ZLECAf, générant ainsi des revenus plus élevés². Les projections de la CEA montrent que la ZLECAf peut constituer un stimulateur du développement industriel de l'Afrique. En effet, près de deux tiers de l'augmentation du commerce induite par le projet continental viendraient des échanges de biens industriels. Les biens agricoles contribueraient à 21% de cette augmentation, alors que l'énergie et les mines représenteraient 11%. Les services contribueraient à hauteur de 3%³.

Ce fort potentiel de croissance d'échanges industriels s'explique par une présence relativement importante des biens industriels dans les échanges intra-africains actuels. La libéralisation du commerce viendrait renforcer l'état actuel en favorisant les biens à plus forte valeur ajoutée. La ZLECAf permettrait de faire passer la part des biens industriels dans le commerce intracontinental de 45% actuellement à près de 60% à l'horizon 2045. Enfin, la ZLECAf ferait passer le taux d'intégration commerciale de 15% en 2020 à 26% en 2045.

Pour ce qui concerne l'Afrique du Nord, l'étude de la CEA (2017) portant sur « l'industrialisation grâce au commerce en Afrique du Nord dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale et des méga-accords commerciaux »⁴, montre que la mise en place de mesures de facilitation des échanges, en plus de la ZLECAf, aurait un impact particulièrement positif sur le commerce intrarégional. En effet,

² UNCTAD. Economic Development in Africa Report. 2021.

³ United Nations. Economic Commission for Africa; United Nations. Economic Commission for Africa (2021-07). New assessment of the economic impacts of the agreement establishing the African continental free trade area on Africa: Policy Brief. Addis Ababa :. © UN. ECA,. <https://hdl.handle.net/10855/46750>"

⁴ "Nations Unies. Commission Economique pour l'Afrique (2017-09). L'industrialisation grâce au commerce en Afrique du Nord dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale et des méga-accords commerciaux. Addis Abeba. © NU. CEA. <https://hdl.handle.net/10855/23737>"

le commerce industriel sous-régional augmenterait dans une proportion qui serait supérieure à celle évaluée pour le continent – plus précisément autour de 70%.

Au niveau de l’Afrique de l’Ouest, les exportations de produits industriels de la CEDEAO vers l’Afrique, dans l’hypothèse d’une mise en œuvre réussie de la ZLECAf, vont s’accroître à l’horizon 2045 de 24%, dans une moindre ampleur que les services (40%), mais à un niveau plus élevé que les produits agro-alimentaires (23 %) et l’énergie et les mines (11%). En termes absolus, l’impact sur les exportations de produits industriels serait plus important, culminant à trois quarts des gains escomptés ⁵. A l’instar du continent, la ZLECAf se traduirait pour la sous-région ouest africaine par une hausse des capacités productives, avec une hausse de la production plus marquée dans l’industrie à hauteur de 81,7%, comparativement aux sous-secteurs agro-alimentaires (12,6%), énergie et mines (4,0%) et services (1,6%).

L’adoption de nouvelles technologies numériques innovantes comme accélérateur de la mise en œuvre de la ZLECAf

L’innovation joue un rôle clé dans l’exploitation du potentiel de la ZLECAf, notamment en termes d’amélioration du coût et de la qualité des produits. L’innovation alliée à la numérisation peut conduire à une diversification économique, basée sur des opportunités de création de valeur et de nouveaux courants d’échanges, renforçant le commerce intra-africain et les exportations hors d’Afrique.

L’impact de la transformation numérique sur l’expansion des échanges et, de façon plus globale, le développement durable, fait l’objet d’un large consensus. Selon l’Union Internationale des Télécommunications (UIT) ⁶, une augmentation de 1% de la pénétration du haut débit mobile augmente le PIB à l’échelle globale de 0,15%. Cet effet atteint 0,25% en Afrique, étant donné que le mobile reste le moyen d’accès à Internet pour une majorité de la population. Toutefois, la fracture numérique constitue une réalité, se déclinant notamment entre les régions et sous-régions, entre hommes et femmes ou entre les zones urbaines et rurales. Ainsi, l’Afrique reste la région la moins connectée, avec seulement 37% de sa population qui avait accès à Internet en 2023⁷, contre un tiers pour la population mondiale. En outre, malgré les progrès enregistrés sur la période récente, alors que la parité existe dans l’accès à l’internet en Amérique et est quasiment en Europe, en Afrique, 32% des femmes utilisent l’internet, contre 42 % des hommes selon les données de l’UIT en 2023.

L’Afrique de l’Ouest reste toujours confrontée au défi de connectivité, d’accès et d’utilisation du numérique. L’adoption des services mobiles à large bande reste inférieure à 40 %, principalement en raison des prix de détail élevés et du déficit d’infrastructures qui constituent un obstacle. Par contre, l’Afrique du Nord enregistre des avancées notables en matière de disponibilité du haut débit d’Internet. A l’exception du Soudan (32,2%), les taux d’accès de la population qui oscillent entre 58% et 68,5 % dans la sous-région. Une relative performance est également notée en matière d’utilisation de l’Internet, avec à l’exception du Soudan (39,3%) qui varient entre 51,6% et 65,7%. En appui à ces performances, il convient de noter que des pays de la sous-région comme la Tunisie, le Maroc, l’Egypte et l’Algérie bénéficient d’un accès quasi universel à l’électricité⁸.

⁵ New assessment of the AfCFTA’s economic impacts on Africa, with a focus on ECOWAS and its member States, Draft July 2021, ECA

⁶ [Global Connectivity Report 2022, ITU](#)

⁷ <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/2023/10/10/ff23-internet-use/>

⁸ <https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2024/06/MENA-Connectivity-Report-EN.pdf>

Dans ce contexte, pour tirer pleinement les bénéfices de la ZLECAf, les deux sous-régions font face à des défis uniques et à des opportunités dans la réalisation du plein potentiel de cet accord.

En premier lieu, de nombreux pays dans ces régions souffrent d'infrastructures inadéquates, y compris des réseaux routiers insuffisants ou de mauvaise qualité, des installations portuaires insuffisantes et des approvisionnements énergétiques peu fiables. Ces lacunes infrastructurelles entravent le commerce efficace et augmentent le coût des affaires. La ZLECAf permet justement de favoriser les investissements dans des infrastructures critiques telles que les routes, les ports et l'énergie, améliorant ainsi l'efficacité commerciale et la connectivité en Afrique du Nord et de l'Ouest.

En second lieu, sur le plan du commerce, les barrières non tarifaires, les procédures douanières complexes et les politiques commerciales incohérentes entre les pays entravent la libre circulation des biens et des services, sapant les objectifs de la ZLECAf. Sur ce point, la transformation digitale constitue un puissant levier pour faciliter les transactions commerciales. En effet, dans le domaine de la facilitation du commerce, l'introduction des TIC est concrétisée par la généralisation de l'informatisation, la dématérialisation des formalités et l'échange automatique des données. L'intelligence est matérialisée par la bonne exploitation des informations disponibles à travers les nouvelles techniques de contrôle telles que la gestion des risques et le mécanisme des Opérateurs Économiques Agréés OEA. Les systèmes informatisés de gestion douanière (Sydonia par exemple) ont contribué à faciliter les passages aux frontières et promouvoir les échanges.

Sous le parapluie de la ZLECAf, le continent s'apprête justement à ratifier et ensuite opérationnaliser le contenu du protocole sur le commerce digital, récemment approuvé. Le Protocole inclut des éléments qui couvrent l'accès au marché, le traitement des produits numériques, la facilitation du commerce numérique, la gouvernance des données et la confiance des consommateurs. Le protocole, qui établit des règles harmonisées et des principes communs pour promouvoir le commerce numérique à travers l'Afrique, est un élément catalyseur de la dynamique de transition numérique à travers le continent.

La réussite de la transition numérique que doivent opérer les pays des deux sous-régions est tributaire de la levée des contraintes liées à l'infrastructure nécessaire et la mise en place d'un cadre réglementaire et technique permettant de favoriser l'accompagnement de la transformation digitale comme un catalyseur pour l'essor des innovations technologiques et numériques.

En abordant leurs défis communs de développement par le biais d'investissements stratégiques et d'initiatives politiques, l'Afrique du Nord et de l'Ouest peuvent pleinement tirer parti des opportunités offertes par la ZLECAf pour stimuler une croissance et un développement économique durables.

Objectif

L'objectif de la réunion est de contribuer à la promotion de l'intégration continentale africaine et à un meilleur positionnement des économies de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest dans le processus de construction du marché unique. La réunion tirera bénéfice des avancées numériques en cours pour promouvoir la diversification économique.

Résultat attendu

La réunion fournira aux pays des deux sous-régions l'occasion de procéder à un examen de leurs politiques d'intégration régionale et continentale et d'aligner leurs stratégies commerciales sur les objectifs d'une plus grande diversification économique et en tirant bénéfice de la transformation numérique en cours.

L'atelier contribuera à l'amélioration des connaissances des pays membres en ce qui concerne le projet d'intégration continentale à travers la provision d'un espace de dialogue et d'échange informés sur les dimensions de transformation numérique et de diversification économique.

Participants

Les représentants des pays membres, des experts et observateurs seront invités à prendre part aux travaux de la réunion, animée par les experts de la CEA et des personnes ressources mobilisées.

Structure de l'EGM :

La réunion sera organisée en trois sessions pour traiter les questions suivantes :

- L'état des lieux et les avancées réalisées dans la mise en œuvre de la ZLECAf ;
- La transformation digitale et le commerce intra-africain ; et
- Le rôle du commerce pour la diversification économique et l'industrialisation, y compris les chaînes de valeur régionales.

Session 1 : Statut et défis de la mise en œuvre de la ZLECAf

- **Objectif :** Fournir un aperçu du statut actuel et des progrès dans la mise en œuvre de la ZLECAf au niveau continental, en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, en identifiant les principaux défis et opportunités.
- **Sujets clés :**
 - Statut actuel et des résultats de la mise en œuvre au niveau continental, en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest
 - Défis et opportunités pour tirer parti des forces régionales et des collaborations
- **Intervenants :** Représentants de l'Union africaine, du Secrétariat de la ZLECAf, des communautés économiques régionales, des gouvernements nationaux, des Agences des Nations Unies et des partenaires au développement, du secteur privé, des universités et centres de recherche.

Session 2 : Exploiter les technologies numériques innovantes pour la promotion du commerce intrarégional

- **Objectif :** Examiner le rôle des technologies numériques dans l'amélioration de la facilitation du commerce et la réduction des barrières au commerce intra-africain.
- **Sujets :**
 - Infrastructures numériques et connectivité en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest
 - Technologies numériques et la facilitation du commerce, notamment les systèmes de paiements numériques y compris les blockchains, les technologies émergentes et les systèmes informatisés de gestion douanière

- **Intervenants** : Experts en technologies numériques, décideurs politiques, dirigeants du secteur privé ou représentants de projets de transformation numérique.

Session 3 : Commerce et stratégies de diversification économique pour une croissance durable

- **Objectif** : Explorer les interrelations entre commerce et stratégies de diversification économique qui peuvent soutenir une croissance inclusive et durable.
- **Sujets clés** :
 - Défis et cadres de politiques pour promouvoir la diversification économique et le développement des chaînes de valeur régionales.
 - La ZLECAf et l'inclusion économique des femmes et des jeunes
- **Intervenants** : Économistes, décideurs politiques, dirigeants d'entreprises ou représentants d'organisations internationales.

Date et lieu

Rabat, 19- 20 novembre 2024.

Contacts

CEA- Afrique du Nord

Coordination : Aziz Jaid, Economiste, Email : jaid@un.org, Zoubir Benhamouche, Economiste, Email: benhamouche@un.org

Communication : Houda Filali-Ansary, Email : filali-ansary@un.org

Secrétariat : Naima Sahraoui, Email : sahraoui.uneca@un.org

Tel. : + (212) (0) 537 71 56 13 / (0) 537 71 78 29

CEA- Afrique de l'Ouest

Coordination : Fabien Ngendakuriyo - fabien.ngendakuriyo@un.org; Carolina R Coutinho - carolina.rigotticoutinho@un.org

Communication : Tahirou Gouro Soumana : gouro2@un.org

Secrétariat : Zara Sani : saniz@un.org